

LE NOTARIAT, UNE PROFESSION AUX MULTIPLES VISAGES



LE NOTARIAT EST UNE PROFESSION OUVERTE

DIVERSIFIÉE ET CONTEMPORAINE

Notaires et collaborateurs **accompagnent, conseillent et protègent des personnes de tous âges, tous profils, toutes professions, toutes confessions, toutes nationalités...** dans le cadre de leurs projets en tout genre.

Ils interviennent dans des domaines juridiques diversifiés: droit de la famille, de l'immobilier, de l'entreprise, droit international, des collectivités locales, de l'urbanisme, droit rural, de l'environnement, fiscalité, gestion de patrimoine...

Dans le notariat, on fait du sur mesure !

Chaque client est différent, chaque situation est unique, chaque projet est inédit, chaque conseil est personnalisé, chaque acte est sécurisé !

POSTES, FORMATIONS, DIPLOMES, CURSUS
Rendez-vous sur www.passezalacte.com
suivez nous    
www.passezalacte.com



COMMENT ACCEDER AUX METIERS DU NOTARIAT ?

DEVENIR NOTAIRE



Du master au Diplôme d'Etudes Supérieures de Notariat (DESN)

Arrêté du 5/07/2023 publié au JO du 13/07/2023

A compter de la rentrée universitaire 2024, le DESN sera la principale voie d'accès à la profession. Les études supérieures de notariat seront assurées par l'Institut national des formations notariales (INFN) et par les établissements publics d'enseignement supérieur ayant conclu une convention avec l'INFN.

Deux modes d'accès à la formation sont prévus :

- > **entrée automatique pour les titulaires d'un master mention droit notarial**
- > **sélection par la commission nationale pour les autres masters de droit**

La formation de 24 mois sera composée de 3 périodes ainsi que d'un stage professionnel.

- 1^{ère} période : le notaire, officier public et ministériel
 - 2^{ème} période : le notaire, expert juridique
 - 3^{ème} période : le notaire, chef d'entreprise management - leadership
- Puis soutenance d'un mémoire ou d'un rapport de stage. Puis délivrance du DESN.

Les personnes inscrit(e)s aux formations dans leur version antérieure demeurent soumis(e)s aux dispositions des anciennes voies universitaires et professionnelles, jusqu'au 31 décembre 2027 au plus tard.



DEVENIR COLLABORATEUR

Du notariat

L'Institut national des formations notariales (INFN), au nombre de 15 en France, prépare aux formations suivantes :

- > **BTS Collaborateur juriste notarial**
- > **Licence professionnelle Métiers du Notariat**
- > **Diplôme des Métiers du Notariat (DIMN), après Licence en droit ou Licence métiers du notariat**
- > **Formation spécifique « Comptable Taxateur »**

Des lycées ou universités dispensent aussi des formations BTS/ Licence



PASSEZ à
l'aCte!

NOTAIRES ON AIR

Des métiers

qui donnent le smile!



DES METIERS POUR TOUS LES GOUTS ET TOUS LES NIVEAUX

VOUS ÊTES COLLEGIEN

lycéen

étudiant à la fac



Vous vous demandez ce que vous allez faire dans la vie ?

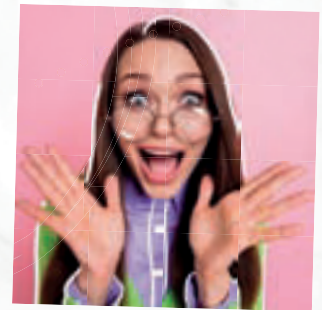
Vous souhaitez changer d'orientation professionnelle ?



ET SI VOUS TRAVAILLIEZ DANS UN OFFICE NOTARIAL ?



Le notariat recrute des collaborateurs et recherche des profils diversifiés pour des jobs variés et évolutifs.



> SECRETAIRE / ASSISTANT NOTARIAL

Accueil du client, gestion des appels téléphoniques, des rendez-vous, ouverture des dossiers, formalités.

> JURISTE DEBUTANT

Assistant juridique / clerc de notaire

Appui technique en contact direct avec un juriste plus aguerri ou un notaire, constitution et clôture de dossiers, formalités, rédaction d'actes simples.

> JURISTE AGUERRI

Clerc de notaire / rédacteur d'acte

Analyse juridique des actes en relation directe avec le notaire, préparation et rédaction de conventions et d'actes complexes, formalités administratives liées à la production des actes.

> FORMALISTE

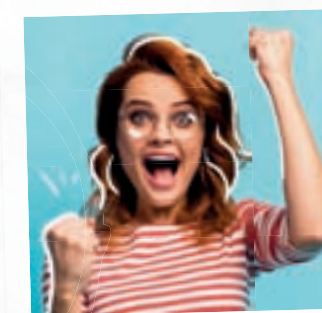
Gestion des formalités administratives préalables et postérieures à la réalisation des actes, transfert des actes signés aux administrations (services fiscaux, publicité foncière) pour la publication et l'enregistrement.

> COMPTABLE - TAXATEUR

Responsable financier de l'office, facturation des actes notariés et des prestations notariales, comptabilité générale, gestion du personnel. Une formation spécifique « comptable-taxateur » existe.

> NEGOCIATEUR IMMOBILIER

Spécialiste de la transaction immobilière, gestion de la vente ou de la location de biens immobiliers: estimation, publicité, visites, états des lieux.



> GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE

Spécialiste de la gestion, de l'optimisation et du transfert du patrimoine privé ou professionnel des clients.

> NOTAIRE ASSISTANT

Diplômé notaire, il contrôle la réalisation des actes. Peut être responsable d'un service ou d'une équipe de rédacteurs et être spécialiste dans un domaine du droit: fiscalité, entreprise, gestion.

> NOTAIRE

Officier public nommé par le Garde des Sceaux, détenteur d'une délégation de puissance publique. Professionnel libéral et chef d'entreprise. Le notaire «authentifie» les actes: en apposant son sceau et sa propre signature, il constate officiellement la volonté exprimée par les personnes qui les signent. Il s'engage personnellement sur le contenu et sur la date de l'acte (force probante). Cet acte s'impose alors avec la même force qu'un jugement définitif (force exécutoire). Le notaire est tenu à une obligation de conseil vis-à-vis de sa clientèle.